



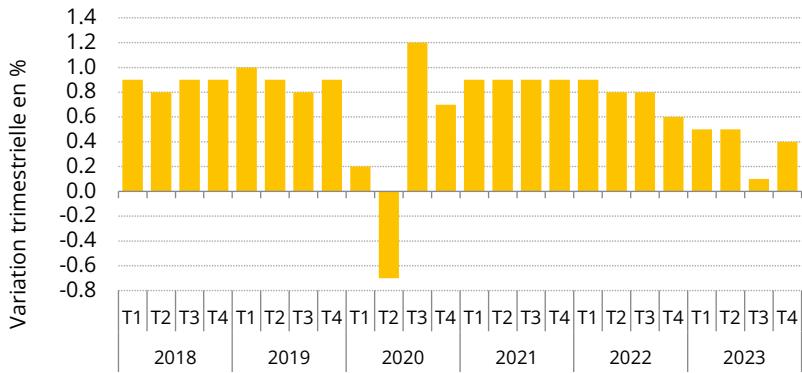
Emploi salarié : + 0.4% au quatrième trimestre 2023 et + 1.6% sur 12 mois

La croissance de l'emploi salarié reste faible au quatrième trimestre 2023 : une hausse modérée de +0.4% par rapport au troisième trimestre 2023 a été observée. En variation annuelle la progression a été de +1.6% (contre +1.8% au troisième trimestre 2023). Ce sont les activités spécialisées et de services de soutien (+1.0%) ainsi que de l'administration et des autres services publics (+1.2%) qui montrent les progressions trimestrielles les plus importantes par rapport au troisième trimestre 2023. Pour deux secteurs d'activités (industrie et construction) une baisse du nombre de salariés est observée au quatrième trimestre 2023.

Les activités financières et d'assurance (+2.4% sur un an), les activités du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration (également +2.4% en variation annuelle), ainsi que l'administration et les autres services publics (+3.8% sur un an) sont les branches les plus dynamiques en comparaison annuelle. Pour les activités financières et d'assurance le développement favorable provient des activités de gestion de fonds d'investissement et de pension. Quant à l'administration publique et aux autres services publics, ce sont les services de l'administration centrale qui ont enregistré la croissance la plus importante. En variation annuelle le secteur de la construction a connu une forte baisse de -3.1% du nombre de salariés. Ce sont les activités de construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels qui ont enregistré la plus grande perte d'emplois. Ce secteur n'a connu que des variations trimestrielles négatives pour tous les trimestres en 2023.

Au quatrième trimestre 2023, l'évolution du nombre de salariés était légèrement plus dynamique pour les frontaliers (+0.5% par rapport au troisième trimestre) que pour les résidents (+0.3% par rapport au trimestre précédent). En variation annuelle, le nombre de salariés résidents non communautaires a progressé de 9.1% (+1.3% pour les résidents luxembourgeois). A noter que le nombre de salariés résidents communautaires a baissé de -1.0% au quatrième trimestre 2023.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ (PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT)



Source: STATEC, Comptes nationaux, données corrigées des variations saisonnières

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ

	Nombre de personnes	2023					2022					2022					2023				
		2022		2023			T4	T1	T2	T3	T4	2022		2023			T4	T1	T2	T3	T4
		T4	T1	T2	T3	T4						T4	T1	T2	T3	T4					
Emploi salarié intérieur	482 570	0.6	0.5	0.5	0.1	0.4						3.1	2.7	2.5	1.8	1.6					
Pays de résidence et nationalité							Variation en % sur un trimestre*					Variation en % sur un an**									
Résidents au Luxembourg	255 652	0.5	0.5	0.4	0.1	0.3						2.4	2.2	2.1	1.5	1.3					
Luxembourgeois	124 719	0.3	0.4	0.5	0.3	0.6						1.5	1.4	1.8	1.5	1.8					
Communautaires (UE27 + UK)	104 528	0.0	-0.1	-0.3	-0.4	-0.4						0.4	0.0	-0.3	-0.7	-1.0					
Non communautaires	26 405	4.2	3.5	2.1	1.2	2.1						17.4	17.2	15.0	11.4	9.1					
Frontaliers	226 918	0.8	0.7	0.6	0.2	0.5						3.8	3.4	2.9	2.2	1.9					
Belgique	51 561	0.6	0.3	0.1	0.0	0.3						2.7	2.3	1.6	1.0	0.7					
Allemagne	52 468	0.5	0.3	0.3	0.2	0.1						2.4	1.9	1.6	1.3	0.9					
France	122 889	1.0	0.9	0.8	0.4	0.7						5.0	4.4	3.9	3.1	2.8					
Sexe																					
Hommes	282 334	0.5	0.4	0.3	0.1	0.2						2.6	2.3	2.0	1.4	1.1					
Femmes	200 236	0.8	0.7	0.6	0.3	0.7						3.7	3.4	3.2	2.5	2.3					
Branche d'activité (NACE Rév.2)																					
Industrie (extractive, manufacturière, énergie et déchets)	38 555	0.4	0.0	-0.2	-0.5	-0.1						1.8	1.3	0.6	-0.3	-0.7					
Construction	51 032	0.4	-0.3	-0.5	-0.9	-1.3						2.2	0.9	-0.2	-1.4	-3.1					
Commerce, transport, hébergement et restauration	106 709	1.0	0.9	0.6	0.4	0.5						2.8	2.8	2.9	2.8	2.4					
Information et communication	21 224	0.8	0.0	0.1	-0.4	0.1						4.8	2.9	1.8	0.5	-0.2					
Activités financières et d'assurance	54 743	1.0	0.9	0.9	0.2	0.4						3.9	3.9	3.8	3.1	2.4					
Activités spécialisées et services de soutien	82 616	0.6	0.4	0.7	-0.1	1.0						4.6	3.1	2.6	1.6	2.0					
Administration et autres services publics	104 643	0.7	0.8	0.8	0.9	1.2						2.2	3.7	3.7	3.3	3.8					
Autres activités	23 048	0.2	0.1	0.4	0.1	0.1						3.2	1.0	1.2	0.8	0.7					

Source: Comptes nationaux

*données corrigées des variations saisonnières

** données brutes

Note méthodologique :

Les estimations de l'emploi se basent sur le concept des comptes nationaux et sont établies en conformité avec le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010), qui définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les données sur l'emploi salarié intérieur incluent tous les salariés occupés sur le territoire national, donc y compris les salariés frontaliers habitant au-delà de la frontière nationale et venant travailler au Grand-Duché et excluent les salariés résidents travaillant à l'étranger et les fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. L'unité de mesure est la personne. Ainsi une personne qui travaille à mi-temps compte pour une personne, tout comme une personne occupée dans deux postes à mi-temps. Il n'y a pas non plus de conversion en équivalents temps plein.

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques, comme p.ex. les inscriptions à la sécurité sociale publiées par l'IGSS (qui comprennent des salariés qui ne travaillent pas sur le territoire national et qui ne font pas de distinction par unité d'activité économique), ou d'enquêtes, notamment de l'enquête sur les forces de travail (qui ne porte pas sur les frontaliers).

Les données sont corrigées des variations saisonnières et sont sujettes à révision. Pour l'analyse conjoncturelle et l'évolution de trimestre en trimestre, les données sont corrigées des variations saisonnières, alors que les variations d'une année à l'autre sont calculées sur les données brutes.

Les séries longues, brutes et désaisonnalisées, sont disponibles dans la rubrique [« Marché du travail »](#) sur le Portail des statistiques.

La diffusion des données se fait une fois par trimestre, 75 jours après la fin de la période de référence (T+75 jours).

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ☤ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par Marco Schockmel.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! Inscrivez-vous à notre newsletter

